



Document mensuel

L'emploi intérimaire

Pays de la Loire

Situation au 28/02/2014



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LA SITUATION NATIONALE

Fin février 2014, au niveau national, le nombre d'intérimaires s'établit à près de **604 800** en valeur corrigée des variations saisonnières. Cela représente une baisse de **-0,7%** par rapport au mois précédent. L'évolution annuelle reste toutefois positive : on note une augmentation de **+5,7%** par rapport à février 2013.

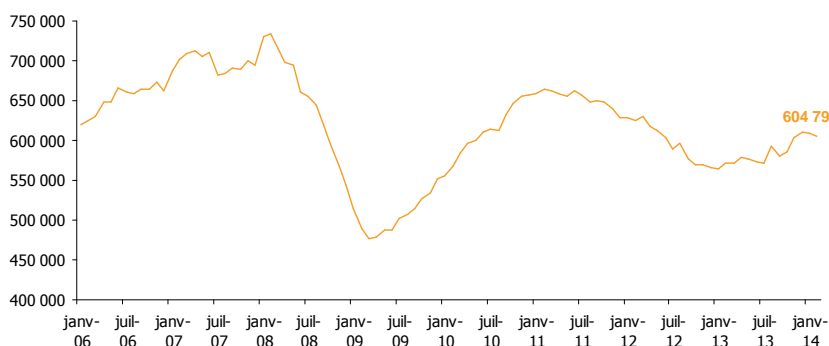
Au mois de février 2014, le nombre d'intérimaires s'établit à plus de **47 544** dans les Pays de la Loire.

Cela représente une légère baisse de l'ordre de **-0,1%** sur un mois. Ce résultat est plus favorable que celui enregistré au niveau national : **-0,7%**.

Cette baisse est essentiellement attribuable au secteur de la construction, pourtant minoritaire dans l'effectif intérimaire, mais qui affiche une baisse soutenue de **-1,5%** pour ce mois. Les hausses constatées sur le tertiaire et l'industrie ne peuvent compenser les mauvais résultats de la construction.

Enfin, la baisse constatée atteint particulièrement les ouvriers non qualifiés (**-2,1%**) et concerne tous les départements de la région. Seul le Maine-et-Loire tire son épingle du jeu et affiche une augmentation soutenue de **+4,1%**.

Evolution du nombre d'intérimaires - France



Seule l'industrie enregistre une hausse ce mois-ci. En effet, alors que la construction et le tertiaire affichent une baisse respective de **-4%** et **-1,2%**, l'industrie voit ses effectifs intérimaires croître de **+1,3%**. Cette augmentation est principalement portée par la *fabrication d'autres produits industriels* et par les *industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution* qui enregistrent les hausses les plus élevées.

En évolution annuelle, toutes les catégories socioprofessionnelles enregistrent une hausse. Celle-ci est particulièrement marquée pour les cadres : **+6,8%** et pour les professions intermédiaires : **+5,8%**.

L'augmentation annuelle constatée ne concerne toutefois pas les jeunes intérimaires. Ces derniers ont vu leur part baisser de **-0,3** points pour les moins de 21 ans, et de **-0,8** points pour les moins de 25 ans.

Sur un an les effectifs féminins ont augmenté moins vite que leurs homologues masculins : **+4,8%** pour les femmes contre **+6,1%** pour les hommes.

Notons pour finir que la baisse mensuelle constatée ne concerne pas toutes les régions. 10 régions voient en effet leur effectif intérimaire croître, parmi lesquelles le Limousin (**+15,6%**) ou le Nord-Pas-de-Calais (**+4,6%**).

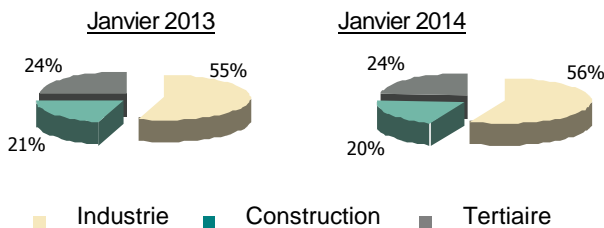
LA SITUATION REGIONALE

Situation de l'intérim

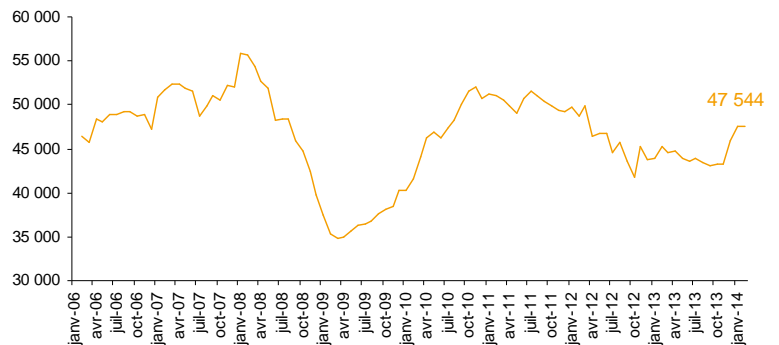
On observe, après correction des variations saisonnières, une très légère baisse de l'emploi intérimaire sur la région de l'ordre de **-0,1%** pour le mois de février. Cette baisse correspond à la destruction de **50** postes et porte à **47 544** le nombre d'intérimaires en Pays de la Loire. Moins prononcé qu'au niveau national, ce fléchissement intervient après quatre mois consécutifs de hausse soutenue sur la région. A l'instar des autres régions, les Pays de la Loire étaient en effet ces derniers mois dans une dynamique positive, l'effectif intérimaire avait pratiquement retrouvé son niveau de mars 2012.

La réduction de l'effectif intérimaire observée est uniquement portée par la construction qui affiche une baisse significative de **-1,5%**. Le tertiaire et l'industrie voient tous les deux leur effectif augmenter de **+0,1%** et de **+0,3%** respectivement.

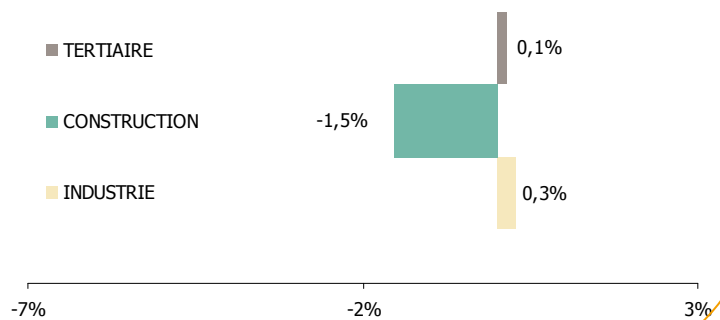
Tout comme en France Métropolitaine, l'industrie est le secteur qui pèse le plus dans l'intérim régional, et cela dans une proportion comparable à celle de l'année passée.



Evolution du nombre d'intérimaires depuis 2006



Evolution mens. du nombre d'intérimaires par secteur (février 2014)



Situation de l'intérim dans les principaux secteurs utilisateurs

	février-14	évolution sur 1 mois (%)	évolution sur 1 an (%)
Fabrication d'autres produits industriels	11 083	2,3%	16,5%
Construction	9 256	-1,5%	-2,0%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	6 523	-4,2%	-5,4%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines	4 571	3,1%	7,1%
Fabrication de matériels de transport	3 542	-1,7%	22,6%

Evolutions – Faits Marquants

- Sur un mois :
- ↑ - Information et communication : +12,7%
 - ↑ - Activités immobilières : +7,9%
 - ↓ - Autres activités de service : -11,4%
 - ↓ - Cokéfaction et raffinage: -4,9%
- Sur un an :
- ↑ - Cokéfaction et raffinage : +34,9%
 - ↑ - Agriculture, sylviculture pêche : +23,1%
 - ↓ - Industries extractives : -7,1%
 - ↓ - Activités immobilières : -6,7%

En affinant l'analyse par secteur économique, nous pouvons dégager plusieurs tendances.

La fabrication d'autres produits industriels se positionne toujours comme principal acteur de l'emploi intérimaire. En février 2014, **11 083** intérimaires ont été comptabilisés avec une hausse mensuelle de **+2,3%**. Sur un an, le secteur affiche une augmentation de **+16,5%**.

La construction se positionne en second et atteint près de **9 300** intérimaires. Elle a vu ses effectifs diminuer (**-1,6%**) sur un mois et de **-2,0%** sur un an.

La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac enregistre une baisse significative de **-4,2%** sur le mois de février. Avec **6 523** intérimaires, la baisse observée sur l'année écoulée s'élève à **-5,4%**.

La fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques – fabrication de machines reste 4^{ème} avec une hausse mensuelle de **+3,1%** en février. Sur un an, le secteur affiche une hausse de son emploi intérimaire de **+7,1%**.

Enfin, la fabrication de matériels de transport se positionne comme le 5^{ème} grand secteur utilisateur de l'intérim. Avec **3 542** intérimaires, le secteur a vu ses effectifs diminuer de **-1,7%** ce mois-ci.

Evolution du nombre d'intérimaires par catégories socioprofessionnelles

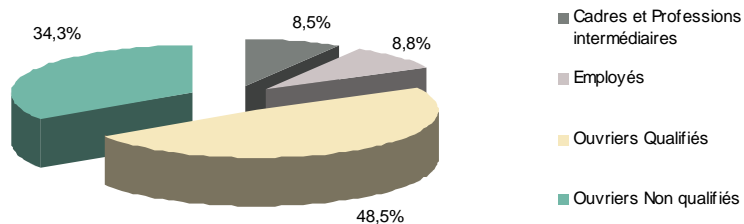
Les ouvriers forment la plus grande composante des intérimaires. Près d'un salarié sur deux est ouvrier qualifié. Avec les ouvriers non qualifiés, ils représentent **82,8%** des intérimaires.

La part des employés d'une part, et des cadres et professions intermédiaires d'autre part sont similaires (respectivement **8,8%** et **8,5%**).

A l'exception des ouvriers qualifiés qui enregistrent une baisse significative de **-2,1%** ce mois de février, toutes les catégories socioprofessionnelles enregistrent une hausse. Cette dernière est particulièrement appuyée pour les cadres et professions intermédiaires : **+3,4%**. Cette hausse est toutefois relativisée par faible poids des cadres dans l'intérim.

En évolution annuelle, toutes les catégories connaissent une hausse. Elle est de **+10%** pour les cadres, professions intermédiaires et employés. Elle est toutefois moins marquée pour les ouvriers qualifiés et non qualifiés. Rappelons qu'ils pèsent pour près de **83%** dans l'effectif intérimaire.

Répartition des intérimaires par CSP



Evolution du nombre d'intérimaires par CSP (février 2014)

	février-14	évolution sur 1 mois (%)	évolution sur 1 an (%)
Cadres et Professions intermédiaires	4 046	3,4%	10,0%
Employés	4 166	0,5%	10,0%
Ouvriers Qualifiés	23 037	0,7%	4,1%
Ouvriers Non qualifiés	16 295	-2,1%	4,6%

LA SITUATION DEPARTEMENTALE

Répartition de l'intérim par département

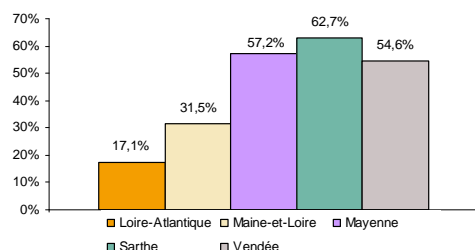
	février-14	Poids Intérim	Poids Emploi Salarié
Loire-Atlantique	18 544	39,0%	40,3%
Maine-et-Loire	8 616	18,1%	20,7%
Mayenne	4 153	8,7%	7,7%
Sarthe	7 939	16,7%	14,2%
Vendée	8 292	17,4%	16,9%

La répartition des intérimaires dans les différents départements est liée au tissu économique local. La Loire-Atlantique emploie **39%** des intérimaires. Le Maine-et-Loire s'adjuge **18,1%** de la main d'œuvre, suivi de près par la Vendée avec **17,4%** puis par la Sarthe avec **16,7%**. La Mayenne est loin derrière puisqu'elle ne concentre que **8,7%** de l'effectif intérimaire régional.

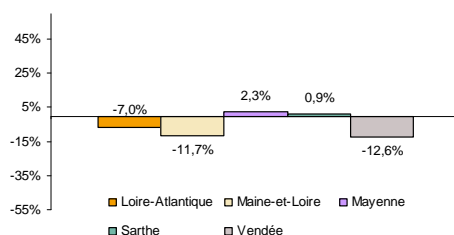
Les départements n'affichent pas les mêmes représentativités entre l'intérim et l'emploi salarié. Ainsi, le Maine-et-Loire est un département qui recourt peu à l'intérim. Son poids dans l'effectif intérimaire de la région n'est que de **18,1%** quand son poids dans l'effectif salarié est de **20,7%**. Le phénomène est également observable pour la Loire-Atlantique dans une moindre mesure.

A l'inverse, la Mayenne, la Sarthe et la Vendée sont des départements qui recourent plus fréquemment à ce type d'emploi.

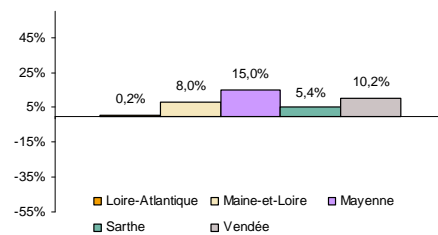
L'ensemble des départements compte plus d'intérimaires aujourd'hui qu'il y a cinq ans. La Sarthe a même vu son effectif intérimaire croître de **63%** depuis cette période. Ceci n'est pas étonnant si l'on considère que nous étions au cœur de la crise financière à cette époque.



Evolution depuis 5 ans

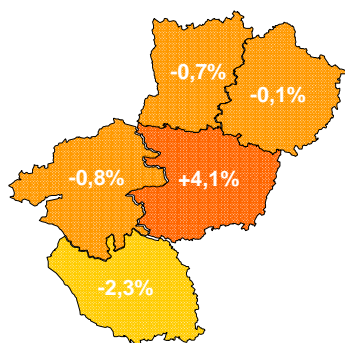


Evolution depuis 3 ans

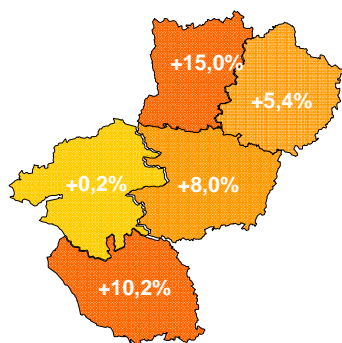


Evolution depuis 1 an

Sur un mois



Sur un an



La baisse de l'effectif intérimaire enregistrée ce mois-ci en Pays de la Loire est constatée sur tous les départements à l'exception du Maine-et-Loire. Ce dernier affiche même une augmentation soutenue de l'ordre de **+4,1%**. La Vendée enregistre la baisse la plus forte : **-2,3%**.

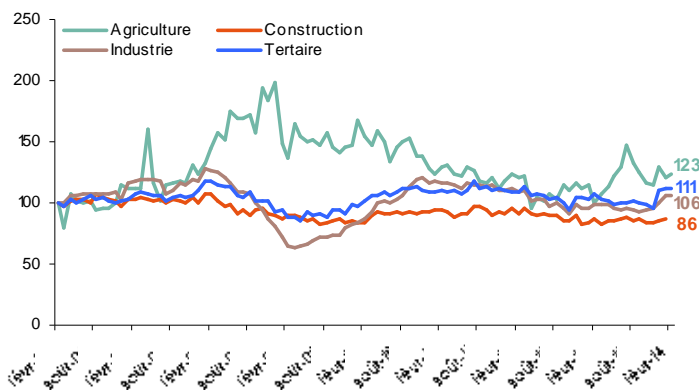
En évolution annuelle tous les départements affichent une hausse. Elle atteint **+15,0%** en Sarthe et **+10,2%** en Vendée. La hausse la moins soutenue concerne la Loire Atlantique avec une croissance de **+0,2%**.

ZOOM SUR...

La construction et l'emploi intérimaire

Secteur pour lequel l'intérim occupe une place importante, la construction est pourtant, ce mois-ci encore, le seul secteur à enregistrer une baisse sur la région : son effectif intérimaire enregistre en effet une baisse appuyée de **-1,5%** sur le mois et de **-2,0%** sur l'année.

Ce phénomène est observable depuis plusieurs années. Depuis début 2006, alors que l'ensemble des secteurs de l'intérim ont gagné en effectif, la construction enregistre une baisse progressive de **-14%** de ses postes intérimaires.



Evolution de l'intérim – Base 100 janvier 2006

La situation de l'emploi intérimaire reflète ici les difficultés que connaît le secteur de la construction ces dernières années sur la région, notamment visibles au travers des volumes d'autorisations de logement et de mises en chantier, en nette diminution ces derniers mois.

Ainsi, en poursuivant sa chute amorcée depuis plusieurs mois, le nombre de logements autorisés à la construction en Pays de la Loire vient de passer fin 2013 sous son niveau plancher de fin 2009. Le nombre d'autorisations de construction a en effet chuté de **26%** sur la région pendant l'année 2013, une baisse deux fois plus appuyée qu'au national. Les mises en chantier reculent aussi significativement **-5,5%** sur le dernier trimestre 2013.

Chiffres clés

- 3^{ème} secteur utilisateur de l'intérim.
- 9 255 intérimaires au 28/02/2014
- Evolutions mensuelles et annuelles :
 - **-1,5%** sur un mois.
 - **-2,0%** sur un an.

Toutefois, et malgré ce repli, l'intérim semble toujours plébiscité par le secteur. Ainsi, la chute constatée ces dernières années sur la population intérimaire de la construction est moins appuyée que celle constatée sur l'effectif salarié. Ce dernier enregistre en effet une baisse **7,0%** depuis fin 2008, lorsque l'intérim affiche une diminution de **5,7%**.

Méthodologie

Indicateur fin de mois :

Un indicateur mensuel de l'emploi intérimaire en fin de mois a été construit.

La répartition régionale des missions intérimaires est réalisée grâce au lieu d'implantation de l'établissement intérimaire.

En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est réalisé sur la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois.

On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours et on la compare au résultat du mois précédent, afin d'obtenir un taux d'évolution mensuelle.

Chaque année un nouveau calage en niveau est effectué à partir de la statistique annuelle. Le dernier calage a eu lieu lors de la sortie de la statistique annuelle 2008 provisoire.

Au début du mois M+2, sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

Le service Statistiques, Etudes et Evaluation est à votre disposition pour tout complément d'information

Contact : StatsPDL@pole-emploi.fr

Directeur de publication ad interim : Jean Luc RECHER

Directeur de la rédaction : Josette BARREAU

Conception et réalisation
Service Statistiques, Etudes et Evaluation – Gaëtan COIRIER